

COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du CCAS d'OLONZAC DU 31/03/2025

Présents : LOUIS Luc (Président), NICKLES Grégory (Vice-Président), FOUQUET Marie-José, MAYNADIER Marie, HEREDIA Nicole, BOULET Simone.

Absente excusée : ORTIZ Marie-Hélène.

Pouvoirs : CAFFORT Marie Claude a donné pouvoir à HEREDIA Nicole et ROUANET Sylvette a donné pouvoir à FOUQUET Marie-José.

OUVERTURE DE LA SEANCE : 10 H 00

Secrétaire : Marie-José FOUQUET

Approbation du procès-verbal de la réunion du CCAS d'Olonzac du 21 Octobre 2025.
Voté à l'unanimité

1° Délibération 2025-1 : Présentation et vote du compte de gestion du budget CCAS 2024
Voté à l'unanimité

2024	Section de fonctionnement
dépenses 2024	681.65€
recettes 2024	1002.03€
résultat 2024	320.38€
report N-1 (2023)	6 952.60€
résultat cumulé 2024	7 272.98€

2024	Section d'investissement
dépenses 2024	
recettes 2024	
résultat 2024	
report N-1 (2023)	
résultat cumulé 2024	

2° Délibération 2025-2 : Présentation et vote du compte administratif du budget CCAS 2024

Voté à l'unanimité

Le Conseil d'Administration a délibéré sans l'intervention de M. le Président étant suppléé à cette occasion par M. NICKLES

2024	Section de fonctionnement
dépenses 2024	681.65€
recettes 2024	1002.03€
résultat 2024	320.38€
report N-1 (2023)	6 952.60€
résultat cumulé 2024	7 272.98€

2024	Section d'investissement
dépenses 2024	
recettes 2024	
résultat 2024	
report N-1 (2023)	
résultat cumulé 2024	

3° Délibération 2025-03 : Présentation et vote du budget primitif CCAS 2025

Voté à l'unanimité

Pour 2025, la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 8 272.98 € et la section d'investissement à la somme de 0 € comme le précise le tableau ci-dessous.

BP 2025	dépenses	recettes
FONCTIONNEMENT		
report N-1(2024)	8272.98 €	1000.00 €
total	8 272.98 €	7272.98 €
INVESTISSEMENT		
report N-1 (2024)		
RAR 2024 pour 2025		
Total RAR inclus		

Questions diverses

-Lors du précédent conseil d'administration, une permanence avait été instaurée afin d'accueillir le public chaque premier lundi du mois à l'Hôtel de Ville. Cependant, le retour d'expérience de cette organisation n'est pas satisfaisant faute de public. Les membres du CCAS sont revenus à l'ancienne organisation avec demande de rendez-vous à l'accueil de la mairie.

-M. NICKLES a ensuite évoqué la situation de plusieurs personnes sur la commune :

✓ La prise en charge en maison de retraite de Mme CASALINI.

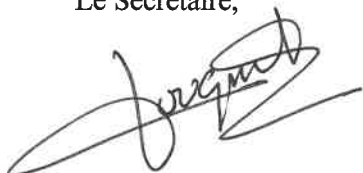
✓ Après plusieurs interventions du SDIS et une hospitalisation, M. GORDON a réintégré son domicile. Néanmoins, ses récents problèmes de santé nécessitent une attention particulière.

✓Plusieurs signalements ont été effectués notamment pour M. MARTY suite à l'inquiétude formulée par son agence immobilière. Mme CHAUVIN, infirmière coordonnatrice de l'ADAC sera saisie de cette situation.

✓Situation de M. CLERGET : une intervention récente du SDIS a permis de constater un logement décent.

CLOTURE DE LA SEANCE : 11 H 00

Le Secrétaire,



Marie-José FOUQUET



Le Président,



Luc LOUIS.